



Travaux effectués sur biens en donation

Par **carolig**, le **15/08/2015** à **09:25**

Bonjour,

Ma soeur et moi même avons eu en donation de notre mère 2 maisons chacun dont elle garde les loyers.

Ma mère investit dans les maisons de ma soeur des sommes importantes pour effectuer des travaux.

A t'elle le droit d'investir plus dans les maisons de ma soeur à mes dépens et lors du décès de ma mère est ce que cela apparaîtra lors du passage chez le notaire?